

[English below](#)

EuroMAC 2014 – Leuven - Proposition de session Forme/structure et continuité/discrétisation : quels principes pour l'analyse musicale aujourd'hui ?

Présentation générale de la session entière

Définir avec précision les principes qui servent de fondement à l'analyse musicale est essentiel pour cerner les pratiques analytiques dans leur diversité. Ian Bent a proposé de définir l'analyse de la façon suivante :

L'analyse musicale est la résolution d'une structure musicale en éléments constitutifs relativement plus simples, et la recherche des fonctions de ces éléments à l'intérieur de cette structure. Dans un tel processus, la « structure » peut être une partie d'une œuvre, une œuvre en entier, un groupe ou même un répertoire d'œuvres, relevant d'une tradition écrite ou orale. (Ian BENT et William DRABKIN, *L'analyse musicale : histoire et méthodes*, trad. fr. Annie Cœurdevey et Jean Tabouret, *Main d'Œuvre*, [Nice], 1998, p. 9 ; 1^e éd. 1987 sous le titre *Analysis*. Voir également Ian BENT et Anthony POPLÉ, « *Analysis* », dans *Grove Music Online*, <www.oxfordmusiconline.com>, accédé le 5/12/2013)

Au-delà de la simple description du fait sonore, l'analyse musicale consiste, selon Bent, à identifier des unités constitutives et à déterminer leur rôle et leur articulation au sein de « structures » musicales. Cette notion de structure est envisagée d'une façon relativement différente par Schenker, par exemple lorsqu'il écrit que :

L'arrière-plan, en musique, est représenté par une structure contrapuntique que j'ai appelée la structure fondamentale. [...] La totalité se réalise dans la structure fondamentale : c'est celle-ci qui s'inscrit sur le front de l'œuvre en tant qu'entité ; [...] c'est en elle que repose la perception du tout, la résolution de tous les morcellements en une unité fondamentale. (Heinrich SCHENKER, *L'écriture libre*, vol. 1, trad. fr. Nicolas Meeùs, Mardaga, Liège, 1993, p. 20-21 ; 1^e éd. 1935 sous le titre *Der freie Satz*)

Dans la théorie schenkérienne, la structure ne constitue pas « une partie d'une œuvre, une œuvre en entier, un groupe ou même un répertoire d'œuvres » destinés à être discrétisés, mais le résultat d'une opération analytique qui s'attache, entre autres, à rendre compte de la « forme » musicale dans sa continuité.

Dès lors, comment envisager la dialectique qui se noue, en analyse musicale, entre les notions de continuité et de discrétisation, et plus généralement entre les notions sous-jacentes de forme et de structure ? Leur distinction n'est facilitée ni par l'appellation « classique » de forme – rondo ou sonate par exemple – ni par des expressions telles que « structures formelles ». Dans quels cas, et à quelles conditions, les notions de forme et de structure peuvent-elles être distinguées ? Et dans quelle mesure correspondent-elles à des principes relevant de la continuité – tels que directionnalité et processus – ou de la discrétisation – tels que découpage et segmentation ? Une telle réflexion pourra sans doute mener à de nombreuses propositions terminologiques et conceptuelles, incluant notamment geste/gesture, mouvement/motion, shape ou design.

Dans la lignée des réflexions d'ordre épistémologique qui font désormais partie intégrante des travaux de la Société Française d'Analyse Musicale, cette session vise, au travers de la diversité des répertoires musicaux et des positions analytiques – focalisées, entre autres, sur la mise en évidence des matériaux de composition, sur les symbolisations dans les traces écrites, sur les identifications perceptives ou sur les gestes interprétatifs –, à interroger l'activité analytique dans le va-et-vient par lequel elle choisit d'isoler des éléments constitutifs, qui ne peuvent toutefois prendre sens que dans leur capacité à intégrer une dynamique, une trajectoire, ou une sémantique.

Les contributions à cette session prendront la forme d'un titre et d'un court résumé (300 mots maximum par contribution), et seront accompagnées d'un bref CV de chacun des participants (100 mots maximum par participant).

La date limite pour l'envoi des propositions de sessions complètes a été fixée par le Comité d'organisation du Congrès au 15 janvier 2014.

Organisation de la session :

– Nathalie Hérold, GREAM/Université de Strasbourg, membre du Conseil d'Administration de la SFAM ;

– Philippe Lalitte, LEAD/Université de Bourgogne, membre de la SFAM ;

– François Picard, PLM/Université Paris-Sorbonne, membre de la SFAM.

Contact : nathalieherold@hotmail.com

□

EuroMAC 2014 – Leuven - Session proposal

Form/structure and continuity/discretization: what principles for musical analysis today?

General outline of the session as a whole

To define precisely what principles serve as basis for musical analysis is essential to understand the analytical practices in their diversity. Ian Bent proposed to define analysis in the following way:

[A]nalysis may be said to include the interpretation of structures in music, together with their

resolution into relatively simpler constituent elements, and the investigation of the relevant functions of those elements. In such a process the musical “structure” may stand for part of a work, a work in its entirety, a group or even a repertory of works, in a written or oral tradition. (Ian BENT and Anthony POPLER, “Analysis”, in Grove Music Online, <www.oxfordmusiconline.com>, accessed 5/12/2013. See also Ian BENT and William DRABKIN, *L'analyse musicale: histoire et méthodes*, trans. Annie Cœurdevey and Jean Tabouret, *Main d'Œuvre*, [Nice], 1998, p. 9; 1st ed. 1987 entitled *Analysis*)

Beyond a mere description of sound phenomenon, musical analysis consists, according to Bent, in identifying constituent units and in determining their role and articulation within musical “structures”. Schenker considers this notion of structure in a relatively different manner, for example when he writes that:

The background, in music, is represented by a contrapuntal structure that I have named fundamental structure. [...] Totality realizes itself in fundamental structure: it is this latter that is inscribed on the front of the work as an entity; [...] therein lies the perception of the whole, the resolution of all divisions in a fundamental unity. (Heinrich SCHENKER, *L'écriture libre*, vol. 1, trans. Nicolas Meeùs, Mardaga, Liège, 1993, p. 20-21; 1st ed. 1935 entitled *Der freie Satz*)

In Schenkerian theory, structure doesn't constitute a “part of a work, a work in its entirety, a group or even a repertory of works” intended to be discretized, but the result of an analytical operation which aims, amongst other things, at accounting for musical “form” in its continuity.

Therefore, how is it possible to consider the dialectic that establishes itself, in musical analysis, between the notions of continuity and discretization, and more generally between the underlying notions of form and structure? Their distinction is facilitated neither by the “classical” meaning of form – rondo or sonata for example – nor by expressions such as “formal structures”. In which cases, and under which conditions, can the notions of form and structure be distinguished?

And to which extent do they correspond to principles pertaining to continuity – like directionality and process – or discretization – like division and segmentation? Such a reflection will undoubtedly lead to many terminological and conceptual propositions, including in particular gesture, motion, shape or design.

Following the lead of the epistemological reflections which are now part of the work of the French Society for Musical Analysis, this session aims, throughout the diversity of musical repertoires and of analytical positions – focused, among others, on highlighting of composition material, symbolizations in written traces, perceptive identifications or performance gestures –, at questioning the analytical activity through the back-and-forth movement by which it chooses to isolate constituent elements, which can however become meaningful only through their capacity to integrate a dynamic, a trajectory, or a semantic.

The contributions to this session should take the form of a title and a short abstract (300 words maximum per contribution), and should be accompanied by a short CV of each of the participants (100 words maximum per contributor).

The Conference Organisation Committee has set the deadline for submission of the complete session proposals on January 15, 2014.

Session organisation:

– Nathalie Hérold, GREAM/University of Strasbourg, SFAM Board Member;

– Philippe Lalitte, LEAD/University of Bourgogne, SFAM Member;

– François Picard, PLM/University of Paris-Sorbonne, SFAM Member.

Contact: nathalieherold@hotmail.com